

NOTE LIMINAIRE

Thomas De Koninck

Chaire « La philosophie dans le monde actuel »
et Faculté de philosophie
Université Laval, Québec

La plupart des textes qu'on pourra lire dans le dossier de ce numéro du *Laval théologique et philosophique* ont pour origine le deuxième de trois colloques Charles De Koninck, qui s'est tenu à l'Université Laval en janvier 2011, et qui portait sur « le bien commun et la personne ». C'est ce qui explique le style plus direct, près de l'oral, de certains d'entre eux. Il s'agit cependant d'une sélection des contributions à ce colloque et non de leur ensemble.

On y constatera sans peine le souci de respecter à la fois les dimensions théoriques de la problématique du bien commun, et les défis que le bien commun ne cesse de poser à l'agir humain, dans une sorte de va-et-vient entre la réflexion et l'action dont on trouvera ici diverses illustrations. Cette dimension tournée vers l'action est marquée du reste d'emblée, avec beaucoup d'à-propos, par le texte de Dominique Vermersch sur la science économique et le bien commun, inspiré par la conférence d'ouverture du colloque. Elle réapparaît avec une rare pertinence dans les deux forts témoignages de Michèle Stanton-Jean et de Sabrina Fortin sur lesquels culmine le dossier ; le premier au très haut niveau de l'UNESCO et donc de la culture, le second dans le domaine capital de la santé et des droits, à partir de la recherche sur les populations.

Les enjeux théoriques du débat autour du bien commun et de la personne qui prit naissance dans les années 1940 sont rappelés par Sylvain Luquet, principal artisan de la réédition en 2010 du livre de Charles De Koninck sur la primauté du bien commun, ainsi que de la controverse suscitée par l'attaque du Père Eschmann. Ce travail fait ressortir en outre clairement à quel point il s'agissait d'abord et avant tout d'un débat d'idées, et nullement de conflits personnels. Un autre apport majeur, plus indirect, du même travail est de permettre d'entrevoir que le « personnelisme » alors mis en question n'a rien à voir avec les accents sur la dignité de la personne d'un Max Scheler ou d'un Karol Wojtyła. L'erreur centrale revient en réalité toujours à opposer dignité de la personne et primauté du bien commun, alors que les deux s'impliquent au contraire réciproquement, comme je tente de le rappeler dans le texte qui suit.

Il faut, de plus, remercier vivement Yves Larochelle pour le rapprochement profond qu'il a réussi à dégager, de manière inédite, entre certains aspects de la pensée de Michel Henry et celle de Charles De Koninck autour de l'expérience affective et